



COMMUNE DE WITTISHEIM









Agenda

29-30 avril

Portes ouvertes Garage Madonado

5 mai

Soirée Maisons Fleuries Salle polyvalente, 20h

13-14 mai

Exposition dessin et peinture
Salle polyvalente

29 mai

Marché aux puces

Tous les détails dans la rubrique « agenda» sur www.wittisheim.fr

L'EDITO

Mesdames et Messieurs, Mes chers Concitoyens,

Comme annoncé dans le précédent Wettsa Liaison et comme rappelé à l'occasion des vœux en janvier dernier, je vous informais de la parution prochaine d'un Wettsa Liaison axé sur les économies d'énergie. Vous découvrirez donc les actions mises en place par la Commune mais éga-

lement des idées que chacun peut facilement mettre en application chez soi.

Le prochain Wettsa Liaison sera à nouveau sous sa forme plus traditionnelle.

Votre Maire, Christophe KNOBLOCH

01 CONSEILS MUNICIPAUX les délibérations

Les Procès-Verbaux complets des séances du conseil municipal sont consultables sur le site internet : www.wittisheim.fr.

3 novembre 2022

- Validation de l'avant-projet détaillé des cheminements piétons et du plan de financement des travaux
- Présentation de la modification des horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale à compter du 01/01/2023 pour donner suite au sondage mené en 2022 sur les horaires.
- Acquisition d'une parcelle de 27,65 ares dans le cadre de la trame verte et bleue
- Reversement à l'OMJSACL d'une subvention versée par la CeA à la Commune pour la fête de la tarte aux quetsches

20 décembre 2022

- Validation de l'avant-projet détaillé des travaux au cimetière et du plan de financement prévisionnel et des subventions
- Attribution des marchés de travaux pour les cheminements piétons
- Désignation d'un nouveau délégué suppléant au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Approbation de la convention de financement avec Territoire d'Energie Alsace pour le financement de la modification du réseau basse tension dans la rue des Sœurs et des Jardins.
- Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la CCRM pour les travaux d'éclairage public de la rue de Hilsenheim
- Délégation du droit de priorité à la Région Grand Est pour l'acquisition de la propriété du canal déclassé du Rhône au Rhin
- Approbation de la convention d'objectif avec la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale dans le cadre de la Trame Verte et Bleue
- Approbation du règlement d'affermage pour les jardins communaux « lhegi »

- Approbation du programme des travaux 2023 de l'ONF et du plan de coupe de bois pour 2023
- Approbation de la mise en place du télétravail à compter du 01/01/2023 pour le personnel administratif et approbation de la charte du télétravail
- Approbation de la gratuité de la salle polyvalente au profit de la corporation des boulangers de Sélestat-Benfeld.
- Décision modificative n°2-2022
- Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitifs 2023
- Motion de soutien à la brigade verte

28 février 2023

- Acquisition d'une parcelle rue des Lilas à l'Euro symbolique
- Réalisation des acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre des cheminement piétons à l'euro symbolique
- Modification du forfait mobilité durable pour donner suite au décret du 13/12/22, rétroactif au 01/01/22
- Remboursement des frais de transport, de repas et d'hébergement engagés par les agents dans le cadre de déplacements temporaires liés à une mission

02 À LA UNE L'ACTUALITÉ

QU'AVONS-NOUS FAIT À WITTISHEIM POUR MAITRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ?

Avant le début de la guerre en Ukraine, en février 2022, nous ne prêtions pas attention à notre consommation énergétique, le monde de consommation dans lequel nous nous inscrivions ne nous faisait pas trop réfléchir, d'autant que l'énergie restait relativement abordable, jusque-là.

Depuis, la donne a changé et le coût de l'énergie, qu'il s'agisse du gaz ou de l'électricité a explosé. Aujourd'hui, nous faisons la chasse au gaspillage et nous sommes tous concernés (collectivités, particuliers et entreprises).

Dans l'édito du dernier Wettsa Liaison, vous étiez invité à devenir acteur de cette économie d'énergie en nous faisant remonter vos différentes idées en la matière. Il n'est pas trop tard et toutes les idées seront étudiées. Voici donc quelques actions que nous avons très rapidement mises en place à Wittisheim:

- Réduction de la quantité des décorations de Noël et réduction de la durée d'allumages des décoration (mi-décembre jusqu'à début janvier),
- Diminution de l'éclairage du parvis de la Mairie
- Diminution de l'éclairage de la Mairie. Ce bâtiment devant faire l'objet de travaux futurs, l'éclairage n'a pas été changé. En revanche un luminaire sur deux est déconnecté,
- Réduction de 75 % de l'intensité lumineuse du parking de la salle polyvalente
- Installation d'un programmateur permettant de couper l'éclairage du parking de la salle polyvalente une partie de la nuit
- Coupures des ballons d'eau chaude sanitaire à la Mairie et au local Multi associatif
- Optimiser l'occupation de la salle polyvalente (bâtiment neuf bénéficiant d'une très bonne isolation et d'un système moderne de chauffage) par les associations et limiter ainsi l'accès aux autres bâtiments énergivore parce que, pour beaucoup, ils sont des passoires thermiques.
- Réduction du chauffage dans les bâtiments communaux
- Mise en place de panneaux photovoltaïque en autoconsommation sur le futur bâtiment de la Mairie
- Remplacement de tous les luminaires par des LED dans les bâtiments

communaux (un focus sur l'école est réalisé dans ce Wettsa Liaison).

Ces petites actions mises bout à bout ont déjà permis de limiter la casse sur la fin de l'année 2022. Il nous faudra être vigilant pour les mois et années à venir.

AUGMENTATION DU COÛT DE L'ÉNERGIE

La commune de Wittisheim a fait le choix d'adhérer au groupement de commande de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) pour la fourniture d'électricité et de gaz. Etant donné le volume global du marché, il y avait et c'est encore plus vrai aujourd'hui, un réel intérêt financier à ce groupement.



S'agissant de l'électricité, le nouveau marché a pris effet depuis le 1er janvier 2023 et la hausse est conséquente. Pour les plus petits contrats (mairie, école, club-house du FCW, ...), il faudra multiplier le coût par 3,5. Pour le contrat de la salle polyvalente, il faudra multiplier le coût par 3,3.

Etant donné la taille de la Commune, nous ne pouvons pas bénéficier du bouclier fiscal et même si les choses bougent actuellement, il n'est pas certain à ce jour que nous puissions bénéficier d'une mesure permettant de limiter cet impact. Pour rappel, le poste électricité représente entre 20 000 et 25 000 € par année.

Pour le gaz, le contrat actuel nous garantit encore les tarifs pour toute l'année 2023. Ce marché sera relancé au courant de cette année pour une prise d'effet dès le 1er janvier 2024. La surprise risque d'être de taille même s'il est constaté une baisse des prix depuis quelques semaines.

ECLAIRAGE PUBLIC

En matière d'éclairage public, c'est la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) qui est compétente. C'est donc à ce titre qu'elle intervient pour les travaux, qu'il s'agisse de renouvèlement ou de réparation, mais également pour la prise en charge de la facture d'énergie qui représente un montant annuel d'environ 15 000 €, pour notre commune.

Sur les 4 325 points lunineux et 127 armoires de commandes présents sur le territoire de la CCRM, Wittisheim compte 327 points lumineux et 12 armoires de commandes.

Depuis de nombreuses années, la CCRM a démarré un grand projet de renouvellement des anciens luminaires « boules » par des LED. En parallèle à ces renouvellements, la CCRM a adhéré au dispositif - Intracting - de la Banque des Territoires pour renouveler l'intégralité des luminaires par des LED. C'est ainsi que pour la fin de l'année 2024, toute la CCRM devrait être équipée de source lumineuse en LED, pour un montant de 1 200 000 € Ce chantier s'est accéléré ces derniers mois avec l'augmentation du coût de l'énergie.

Dans un souci d'économie d'énergie, la CCRM demande aux communes de mener une réflexion quant à l'extinction ou l'abaissement de l'éclairage public. Chaque commune est libre de faire son choix.

A Wittisheim cette question a été travaillée à deux reprises avec les conseillers muni-



cipaux et le choix ne s'est pas porté sur l'extinction, mais plutôt sur un abaissement de luminosité qui sera accompagné d'une baisse de consommation. Notre parc est composé de 35 % de LED et très rapidement un abaissement de la luminosité de 75 % sera réalisé sur ces derniers, comme c'est déjà le cas dans la rue des Forgerons, la 1ère tranche de la rue de Hilsenheim et le parking de la salle polyvalente. La consommation d'énergie sera également réduite d'environ 75%. En revanche, cet abaissement n'est pas réalisable pour les luminaires équipés d'ampoules à sodium, qui seront changés par des LED, d'ici fin 2024.

Bien entendu, il y a des avantages et des inconvénients à l'extinction ou à l'abaissement, mais le conseil municipal retient le choix de l'abaissement parce qu'il s'agit d'un bon compromis entre sécurité des usagers de la route, économie d'énergie, pollution lumineuse et protection de la biodiversité. Cette situation pourra évoluer si nécessaire.

Si vous remarquez un luminaire défectueux, n'hésitez pas à prévenir la Mairie afin qu'elle relaie l'information à la CCRM. Si les délais de réparation sont long, c'est aussi parce que l'information ne nous parvient pas.

DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE À L'ÉCOLE

La Commune de WITTISHEIM a souhaité être acteur dans la réduction de sa consommation électrique. Très rapidement, s'est posée la question de l'éclairage à l'intérieur de nos bâtiments publics et de sa consommation électrique associée.

Aussi, pour connaître l'état de son parc la Commune a réalisé un inventaire des points lumineux de l'ensemble des bâtiments publiques. Ce dernier a permis d'identifier le type de lampes existants (incandescence, halogène, ampoules basses consommation ou LED), ses caractéristiques (alimentation, puissance en Watts, type de connectique, etc).

Cet inventaire a été riche en enseignements : l'école de Wittisheim avec l'ensemble de ses bâtiments représente à elle seule, un total de 242 points lumineux pour une puissance de 15 569 Watts avec un parc d'éclairage mixte (incandescence, Halogène et LED).

La Commune a pris attache avec la société « XB luminaire » de Sundhouse et plusieurs simulations ont été réalisées afin de réduire soit le nombre de points lumineux, soit de remplacer certaines lampes, soit de changer les ampoules pour passer sur du LED tout en évaluant le coût d'investissement nécessaire pour chacun des scénariis.

Le choix de basculer l'ensemble des points lumineux en LED a été relativement évident. Les éclairages de type LED appartiennent à la famille des diodes électroluminescentes. Leur consommation en électricité est divisée par plus de 6 pour une puissance d'éclairage équivalente aux ampoules classiques à incandescence.



Pour l'école, l'investissement nécessaire pour basculer l'ensemble des points lumineux en technologie LED est amorti en à peine plus de 7 mois si on le met en perspective des économies d'énergie réalisées. Avec le coût de l'énergie en constante augmentation, le retour sur investissement pourrait même être encore meilleur sur l'on se projette un minimum dans le temps.

Une expérimentation a été menée dans la salle des maîtres pour basculer les luminaires en LED. Le nouvel éclairage donnant pleinement satisfaction, nous avons décidé de procéder au basculement général de l'ensemble des points lumineux de l'école en LED. Les travaux été faits en février par nos agents techniques.

10 283 Watts, c'est la réduction du nombre de Watts réalisée sur l'école par rapport à la puissance d'éclairage existante.

Dans la continuité de l'école, les travaux se poursuivront sur l'ensemble des bâtiments communaux : Atelier communal, hangars, local multi-associatifs, complexe sportif autour du foot.

Les investissements d'aujourd'hui produisent les économies de demain... N'hésitez pas à faire le même travail chez vous car pour notre environnement et notre planète, la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ...

LES ASSOCIATIONS JOUENT LE JEU!

Dans le cadre de sobriété énergétique, la commune a également pris des mesures visant à réduire la consommation d'énergie dans le fonctionnement des nombreuses associations locales. Voici quelques dispositions mises en œuvre pour réduire non seulement la facture d'électricité, mais également celle du chauffage.

La commune dispose de plusieurs bâtiments communaux qui sont mis à disposition des associations. Ces locaux, plus ou moins énergivores ne sont pas utilisés de façon régulière.

Aussi, il a été demandé à plusieurs associations de pratiquer temporairement leurs activités dans la salle polyvalente. Ce bâtiment, déjà bien occupé disposait encore de créneaux libres. En les comblant, nous optimisons son fonctionnement tout en laissant les associations pratiquer leurs activités. De plus, le cout de l'électricité est moins cher dans ce bâtiment parce qu'il bénéficie d'un abonnement avec un tarif différent.

Ces transferts permettent de couper la consommation d'énergie sur des périodes plus longues et donc de réaliser des économies. C'est le cas pour le club-house du foot, le local multi associatif ou le local partagé du moto club/section pétanque du club de l'amitié.

En complément à ces mesures contraignantes, il a été demandé à chaque association d'appliquer des règles de bons sens, rappelés par la pose d'une affichette qui précise :

- En quittant le bâtiment, je veille à éteindre les lumières,
- Je veille à baisser le chauffage,
- Je veille à éteindre les appareils : ordinateur, écrans, ...

LES ECO GESTES POUR BAISSER LES COÛTS ÉNERGÉTIQUES ET PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE

Quelques conseils, astuces que vous connaissez peut-être déjà ... ou pas

En plus d'éteindre la lumière en sortant d'une pièce, éteindre les appareils



en veille peut permettre de réduire la facture d'électricité d'économiser jusqu'à 10 %. En bonus on préserve le matériel (ordinateurs, consoles de jeux, ...)! Utilisez des multiprises à interrupteur qui permettent de brancher plusieurs appareils et de les

éteindre tous en même temps.

- Éteindre la box quand vous n'en avez pas besoin, elle reste souvent allumée 24 h sur 24 et peut consommer plus de 200 kWh par an (pour une box internet ADSL), soit autant que le lave-linge.
- Les lampes à LED consomment jusqu'à 80% moins d'électricité et durent 25 fois plus longtemps (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat.
- Faire fonctionner le lave-linge et le lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins et privilégier leur programme «Eco». Ce mode permet d'économiser de l'eau et de l'énergie. Les temps de trempage et de lavage sont plus longs mais l'eau étant moins chauffée, ils consomment moins d'électricité.
- Vérifiez si vous avez des heures « creuses » ou tarif bleu pour faire tourner vos appareils.

- Laissez sécher votre linge à l'air libre si possible, le sèche-linge reste un appareil ménager gourmand en énergie (environ 200 kWh par an). Petite astuce, pour faire fonctionner votre sèche-linge moins longtemps, essorez bien le linge dans le tambour du lave-linge. L'extraction mécanique de l'humidité est 100 fois plus économe que l'extraction thermique dans le sèche-linge.
- Couvrez les casseroles quand vous cuisinez, la cuisson est plus rapide et permet de consommer jusqu'à 25 % d'énergie en moins.

Conseils en cas de nouvel achat :

- Pour information, un téléviseur de 160 cm (de diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm.
- Pensez à vérifier l'étiquette Energie, chaque différence d'une classe représente un gain énergétique 15 à 20 % sur la durée de vie d'un appareil. Le label A+++ est le plus économe. (L'ADEME propose un guide pour vous aider à vous repérer).
- N'hésitez pas à utiliser le comparateur d'achat « Top Ten » afin de trouver rapidement des informations sur les produits les plus économes en énergie.

Et l'eau chaude ? Économiser de l'eau chaude, c'est aussi économiser de l'électricité!

- Ne laissez pas le mitigeur en position intermédiaire. C'est de l'eau tiède qui est utilisée à chaque fois alors que souvent l'eau froide convient,
- Installer des éco-mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets, peut permettre d'économiser jusqu'à 50 % d'eau,
- Ne laissez pas fonctionner le ballon d'eau chaude en période d'absence prolongée.
- Régler la température du ballon d'eau chaude électrique entre 50 et 55 degrés, c'est suffisant pour limiter le développement de bactéries pathogènes et cela limite la consommation d'électricité nécessaire pour chauffer l'eau.
- Calorifuger les tuyaux et le ballon d'eau chaude en les entourant avec un isolant, vous éviterez des pertes de chaleur surtout s'il est installé dans un endroit non chauffé (garage, sous-sol...) et que les points d'eau sont éloignés

Et enfin le chauffage!

 Maîtriser la température de chauffage des pièces en fonction de leur occupation : autour de 20 degrés dans les pièces à vivre et 17 degrés dans les chambres, vous permettra de réduire votre consommation de chauffage.

• Baisser le chauffage en cas d'absences : pour la journée, baisser de quelques degrés la température de votre logement ; pour quelques jours, pensez à mettre votre système de chauffage en position hors gel.

Grâce à la programmation et à la régulation pour les chaudières équipées, vous pouvez adapter et anticiper vos besoins de chauffage.

- Conserver la chaleur à l'intérieur en fermant vos volets dès que la nuit tombe et que les températures rafraichissent et tirer les rideaux. Vous éviterez que le froid ne rayonne dans le logement, freinerez ainsi les déperditions de chaleur par les vitrages pouvant aller jusqu'à 60%, et l'ambiance de la pièce sera plus confortable.
- Bloquer les entrées d'air froid, fermer les inserts de cheminées, calfeutrer les portes donnant sur l'extérieur ou sur des pièces non chauffées, avec des boudins pour bas de portes. En revanche, ne bouchez jamais les grilles de ventilation, elles sont essentielles pour maintenir une bonne qualité de l'air dans votre logement.

Pour vivre dans un logement confortable et limiter ses factures de chauffage, la solution n° 1 est d'isoler le toit, les murs, les planchers bas et les fenêtres.

En adoptant ces quelques gestes simples et faciles, vous pouvez éviter de faire exploser votre facture énergétique. Pensez-y!

03 LA RUBRIQUE CHIFFRÉE

-7%

La Commune a réussi à faire baisser ses dépenses de fonctionnement de -7% en 2022

grâce à un ensemble de mesures : économies, renégociation des contrats d'achats, ...

04 LA RUBRIQUE NATURE

ECLAIRAGE PUBLIC ET BIODI-VERSITÉ

Il est évident que l'éclairage public a un impact important sur les ressources de notre planète du point de vue des ressources énergétiques qu'elle mobilise. Son impact sur la biodiversité, peutêtre plus méconnu, est néanmoins très important. Depuis de nombreuses années, les scientifiques ne cessent de faire de nouvelles découvertes sur son effet négatif sur la faune et la flore.

Les insectes sont particulièrement perturbés par les sources lumineuses artificielles qui sont la seconde source d'extinction pour ce groupe après les pesticides. Les papillons de nuit confondent ainsi la lueur des ampoules avec celle de la lune qui leur sert de repère pour s'orienter. Ils s'épuisent à tourbillonner autour des lampes, ne se nourrissent plus et deviennent des proies faciles pour leurs prédateurs. Les lucioles communiquent avec leurs partenaires via une faible source lumineuse qu'elles émettent. La pollution lumineuse les rend difficilement visibles et met en péril la survie de cette espèce.



Les oiseaux migrateurs utilisent les étoiles pour se repérer. Les halos de lumière au-dessus des grandes villes perturbent leur trajectoire et allongent leur itinéraire. La lumière artificielle éblouit également fortement les rapaces nocturnes et les chauvessouris, rendant leurs déplacements plus difficiles. Même si ce sujet reste encore à étudier, il est certain que la pollution lumineuse impacte la flore et son rythme de vie : floraison prématurée, perte des feuilles retardée etc.

Les effets d'une trop grande luminosité nocturne se font également ressentir sur les humains. En perturbant la production d'une hormone, la mélatonine, elle nuit à la qualité du sommeil et retarde son déclenchement.

Afin de limiter ces impacts, plusieurs solutions peuvent être retenues :

- Proscrire les lampadaires de type
 « boules » (à Wittisheim la très grande majorité de ce type de lampes ont été remplacées)
- Réduire l'intensité lumineuse (voir l'article dédié dans ce même numéro)
- Éclairer uniquement là où c'est nécessaire.
- Privilégier l'éclairage de couleur "chaud" moins préjudiciables (suite à une étude, la CCCRM a décidé de retenir ce choix pour toutes les rues secondaires).